



BSV n°19-17 le 20 septembre 2017 (Semaine 38)

Le réseau est actuellement constitué de 58 parcelles de colza enregistrées dans la base Vigicultures®.

39 parcelles ont été suivies et ont servi à la rédaction du bulletin de cette semaine

Le colza poursuit son développement mais est freiné par des températures basses et des hauteurs de pluies qui peuvent devenir pénalisantes dans certaines situations.

Le risque limace est élevé dans les conditions actuelles Les petites et grosses altises sont à surveiller du fait des conditions météo qui pourraient évoluer en leur faveur en fin de semaine.

10 % seulement des colzas au stade B3 – 3 feuilles

Depuis le 1^{er} septembre, les températures journalières sont nettement en deçà des normales saisonnières (-1,7 °C en moyenne par rapport à la séquence 1997-2016).

Les pluies sont elles aussi excédentaires dans la majeure partie du territoire normand avec des cumuls 2 à 3 fois plus importants que la normale enregistrés dans de nombreuses stations météo. L'axe qui va du Perche Ornais vers le Pays de Caux a été particulièrement arrosé ces 15 derniers jours.

Dans ces conditions, le colza ne se développe pas très vite, même pour des situations de semis précoces. Les conditions de sol (structure, texture, phénomène de battance, etc.) et les relevés pluviométriques très contrastés dans la région influent beaucoup sur les vigueurs au démarrage.

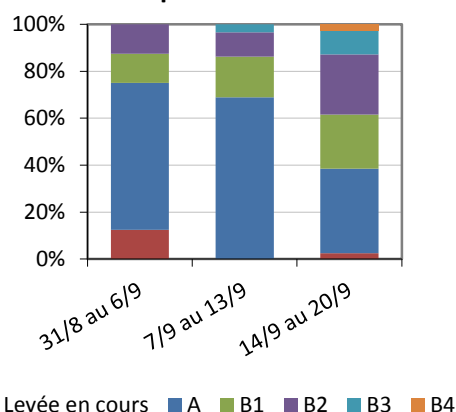
Dans le réseau, les colzas sont notés à des stades variant de « levée en cours » à B4 voire B5 (5 feuilles vraies).

Les colzas semés après le 4 septembre ne dépassent pas le stade A (cotylédons).

Ceux semés dans les derniers jours d'août sont aujourd'hui à B2-B3 (2 à 3 feuilles vraies).

Les premiers semis entre le 20 et 25 août sont entre B2 et B4 (2 à 4 feuilles vraies).

% de parcelles au stade



Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Animateur référent
Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant
Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



Limaces : risque élevé

Observations

Dans 23 parcelles sur 35 observées cette semaine, des dégâts de limaces ont été signalés. Le cas échéant, de 1 à 15 % de la surface foliaire est détruite (moyenne = 7 %).

Depuis le début du suivi, 70 % des parcelles font état de dégâts de limaces. Les dégâts sont relativement faibles mais en augmentation depuis la semaine dernière.

Modèle

L'ACTA a mis au point un modèle « Limaces » en partenariat avec ARVALIS et Terres Inovia. En fonction des données météo de l'année, cet outil prévoit le risque limace à un instant donné et permet de situer les années les unes par rapport aux autres. Le tableau ci-dessous indique les résultats du modèle ACTA.

Depuis, la semaine dernière, le risque est en nette augmentation en Basse-Normandie.

	Risque limace simulé au 18 septembre		
	Classement 2017*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le - élevé)
Alençon (61)	Rang 3 sur 10	2014	2016
Saint Hilaire du Harcouët (50)	Rang 2 sur 10	2014	2016
Cherbourg (50)	Rang 2 sur 10	2008	2012
Caen-Carpiquet(14)	Rang 1 sur 10	2017	2016
Vire (14)	Rang 1 sur 10	2017	2016
Rouen-Boos (76)	Rang 4 sur 10	2011	2016
Biville (76)	Rang 6 sur 10	2011	2009
Evreux (27)	Rang 4 sur 10	2011	2016

* le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années



Période de risque et seuil indicatif de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Aucun seuil n'existe pour le raisonnement limaces.

Analyse du risque

Les pluies de ce mois de septembre sont globalement très favorables à l'activité des limaces.

Vigilance tout particulièrement pour les parcelles à risque limaces (sol creux, pierreux et/ou motteux, rotation ou le colza ou autres crucifères reviennent fréquemment...).

La meilleure des solutions pour analyser le risque parcellaire est d'utiliser un piège à limaces (piège à limaces type « INRA » ou carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche etc.).

Pucerons verts : 1 signalement dans l'Orne

Sur les 30 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation, un observateur a rapporté la présence de pucerons (20 % de plantes porteuses).

Le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles). Le seuil indicatif de risque est de 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Observer méticuleusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Les pucerons ont également été signalés dans les régions Ile-de-France et Centre cette semaine.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

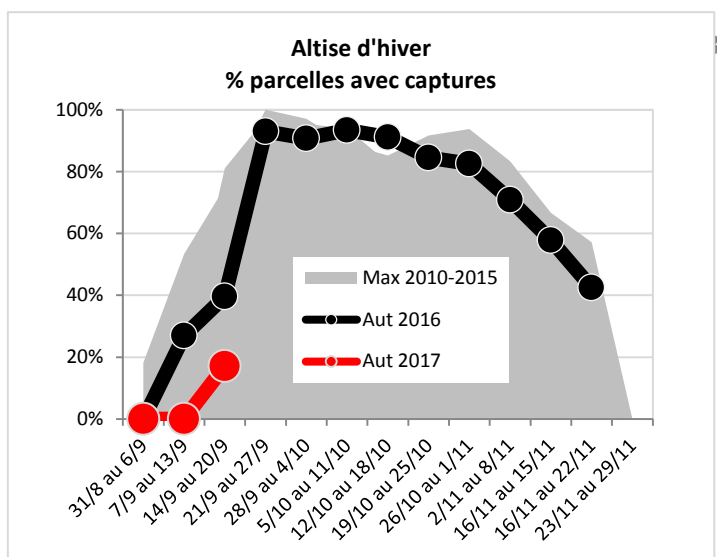
AGRIAL, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP NORIAP, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE, GUILLOUX, INTERFACE CEREALES, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI

Peu d'arrivées d'altises d'hiver à ce jour mais prudence dans les prochains jours

Observations

Des captures sont signalées cette semaine. Le nombre d'insectes piégés reste faible :

- Altises des crucifères (petites altises) : sur 30 parcelles observées, 3 parcelles indiquent des captures dans les pièges.
- Altise d'hiver (grosse altise) : sur 35 parcelles observées, 6 ont piégé l'insecte (1 à 3 insectes, moyenne = 1,8).



Les dégâts de morsures concernent 20 parcelles sur 35 observées (soit 57 % des situations contre 32 % la semaine dernière). Dans ce cas, les morsures sont repérées sur 1 à 25 % de plantes (moyenne = 9% de plantes).

Les dégâts restent très limités pour l'instant mais on sent une pression monter peu à peu, malgré des conditions globalement assez défavorables ces derniers jours.

Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque (pour les 2 types d'altises)

8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le ¼ de la surface végétative.

Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif / vigoureux).



Moins de 25% de la surface foliaire détruite



Plus de 25% de la surface foliaire détruite

Photos Terres Inovia

Analyse de risque

A ce jour, le risque est faible. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque.

La surveillance doit impérativement se faire dans les prochains jours. Les prévisions météo de la fin de semaine (hausse de température et soleil) s'apparentent à des conditions favorables pour stimuler des déplacements d'altises d'hiver vers les colzas. Il se pourrait que le week-end coïncide avec le début de l'activité du ravageur. L'installation des cuvettes jaunes (position enterrée) et l'observation de l'évolution des dégâts au quotidien restent essentielles avant toute décision, et ce jusqu'à 3 feuilles vraies du colza.

👁️ [Consulter le BSV n°17-16 pour la description des altises et les moyens de lutte préventive.](#)

👁️ [Consulter le BSV n°18-16 pour la mise en œuvre des piègeages d'insectes à l'aide des cuvettes jaunes.](#)

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP NORIAP, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE, GUILLOUX, INTERFACE CEREALES, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI

Attention Résistances !

Rappel : Les premiers cas de **résistances d'altises d'hiver** à certains produits ont été décelés en France en 2016. Pour une gestion durable du ravageur, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil indicatif de risque est capitale avant toute décision.

Dans une note récente parue sur son site internet, Terres Inovia fait un état des lieux des résistances et insiste, dans ce contexte, sur les recommandations agronomiques et stratégiques pour lutter contre le ravageur.

[Téléchargez la note nationale Terres Inovia \(sept 2017\)](#) – [Télécharger la note annexée au BSV Colza Normandie \(sept 2016\)](#)

**Mildiou signalé dans l'Orne**

On signale quelques parcelles avec présence de tâches irrégulières, jaunâtres ou beiges à marron-brun sur la face supérieure des feuilles. Sur la face inférieure, un feutrage bleu caractérise la présence de mildiou.

Pour les colzas très jeunes, la maladie freine le développement de la culture.

Photo CA 61, V. Six

Phoma : premières émissions d'ascospores

Observations : d'après les sorties du modèle SimMat (modèle mis au point par l'INRA), les pluies survenues dans la région depuis début septembre ont provoqué un voire deux légers pics d'émissions de spores de phoma à la mi-septembre, notamment en Seine-Maritime.

Période de risque : de la levée à 4 feuilles voire au-delà en cas de croissance lente.

Analyse de risque : modéré.

Comme l'indique la grille ci-dessus, la sensibilité des variétés doit être prise en considération avant toute chose. Les variétés 00 proposées par les distributeurs de la région sont souvent TPS -très peu sensibles- au phoma.

Les variétés éruciques sont celles qui nécessitent le plus d'attention.

Ex. de facteurs aggravants mentionnés dans la grille : automne et hiver doux et humide, sols limoneux, forte biomasse à l'automne, élongation à l'automne, levée tardive, semis très tardif, apport de matière organique au sol.

Stade du colza à l'émission des ascospores	Classement variétal	Colza vigoureux	Colza chétif	Avec facteurs aggravants
< à 4 feuilles	TPS gr. II	■	■	■
	TPS gr. I	■	■	■
	PS gr. I	■	■	■
4 à 6 feuilles	TPS gr. II	■	■	■
	TPS gr. I	■	■	■
	PS gr. I	■	■	■
> à 6 feuilles	TPS gr. II	■	■	■
	TPS gr. I	■	■	■
	PS gr. I	■	■	■
Tous stades	S gr. III	■	■	■

■ Risque très élevé
 ■ Risque faible, accru si cumul des facteurs aggravants
 ■ Risque faible
 ■ Risque très faible*

Prochain BSV le 27 septembre 2017

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 61, CA 76, D2N, GUILLOUX, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE, DRAAF NORMANDIE et les producteurs